



TEXTE ADOPTÉ n° 11
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

SEIZIÈME LÉGISLATURE

2 août 2022

PROJET DE LOI

*autorisant la **ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Finlande**
et la **ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord sur l'accession du Royaume de Suède***

(Texte définitif)

L'Assemblée nationale a adopté sans modification le projet de loi, adopté par le Sénat en première lecture après engagement de la procédure accélérée, dont la teneur suit :

Voir les numéros :

Sénat : **782, 802, 803** et T.A. **137** (2021-2022).

Assemblée nationale : **157** et **172**.

Article 1^{er}

Est autorisée la ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord sur l'accession de la République de Finlande, signé à Bruxelles le 5 juillet 2022, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Article 2

Est autorisée la ratification du protocole au traité de l'Atlantique Nord sur l'accession du Royaume de Suède, signé à Bruxelles le 5 juillet 2022, et dont le texte est annexé à la présente loi ⁽¹⁾.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 2 août 2022.

La Présidente,

Signé : YAËL BRAUN-PIVET

(1) Voir le document annexé au projet de loi n° 157.